

REUNION DU 23 OCTOBRE 2007 – 20h15 – CHEZ JP GARAUDET

- lecture de la minute de la réunion du 18/10/07 à Monestiés
- relecture des statuts afin de pouvoir déposer l'ASSOSE en préfecture
- discussion autour du nom – comment en renforcer l'efficacité - proposition d'y ajouter « agir pour l'environnement » (qui fait partie des statuts)

Sur les statuts apparaît CEGAIA uniquement

Pour utilisation de l'association, courrier, logo ... joindre à CE (comme Cérou) Gaia =
CÉgaia

Agir pour l'environnement

- Jean Paul doit faire des propositions de logo
- pour autres articles des statuts, modification de quelques termes ou simplification (adopté 9 présents)
- domiciliation de l'ASSOCE

1^{er} choix pour le siège social : Mairie de Monestiés (relation avec extérieur, renseignements, secrétariat)

2^{ème} : courrier chez le Président – pour ses contacts.

- article 5 supprimer l'adhésion des membres doit être libre et démocratique, pas de contrôle, fera partie du règlement intérieur.

- la cotisation, 5€ ou plus, sera définie dans le règlement intérieur.

- lors d'une prochaine réunion, un « porte parole » devrait être désigné, son rôle étant de porter la parole de l'ASSOCE pour tout sujet concernant les commissions. Laisser la parole aux responsables ou personnes compétentes.

Le porte parole doit être le garant de l'ASSOCE afin de protéger les membres de toute attaque.

- diffusion de l'information de création de CÉgaia : faire un inventaire des associations qui peuvent être sensibles à nos buts (syndicat rivière, chasse pêche, (voire pour action commune ?))

- se renseigner sur les entreprises polluantes : trouver des infos, des contacts auprès des organismes concernés.

Pour être crédible, il faut être bien renseigné (Max) et s'adjoindre des gens compétents, analyse à l'appui (Patrick) argumenter.

Les actions doivent regrouper le plus de gens concernés, lancer un débat public ?

Mettre en place une boîte à idées.

L'ASSOSS a besoin de connaître son sujet pour agir. Parfois action coup de poing (François) quand cela est possible – suffisamment nombreux

L'ASSOSS étant à son démarrage définir quels peuvent être nos axes d'attaque

Essayer d'avoir un réseau d'information, créer des relations, faire des dossiers, pouvoir préparer notre présence au procès ?

Nous ne voulons pas récupérer un événement chercher comment ne pas laisser cette pollution tomber dans l'oubli (Max)

2% de poissons restent vivants ! la plus grande pollution depuis des dizaines d'années (Saddok)

Proposition d'action :

Sur tout le cours du Cérou, aux passages des ponts, mettre des panneaux :

- Cérou pollué... chercher des infos -syndicat de rivières (Jean Paul)
- faire un tracé du Cérou et points de passage ponts pour accrocher des panneaux (Patrick)

- rechercher infos auprès DASS sur étendue de la pollution, nombre de poissons et autres animaux morts. (Jacky)
- Max prendra rendez-vous avec la DASS pour présenter la nouvelle ASSOSS et chercher des infos.
- la réunion de préparation des panneaux le 4/11/07 chez Jean Paul avec Caterina
- fera suite une journée d'action permettant de rassembler les membres de l'ASSOSS afin de préparer le travail panneaux et d'apprendre à se connaître.

ACTION DU CEROU POLLUE

Date à préciser

Matinée : réalisation des panneaux -répartition des tâches – repas en commun

après-midi – action sur le terrain – pose des panneaux (entrée des ponts) point presse (à contacter)

autres idées à travailler :

guirlande de poissons

lâché de cercueils de poissons

n'arrosez plus vos jardins danger de mort 10 tonnes de poissons morts

Attention toutes nos actions doivent être non polluantes.

Fin de la réunion 22h10